



# RAPPORT ANNUEL 2012



## SOMMAIRE

<b>Mot de la présidente</b> .....	3
<b>L'Association des cadres municipaux de Montréal</b> .....	4
Les forces vives .....	7
Le comité et les sous-comités en relations professionnelles.....	9
Le comité des communications et services aux membres .....	12
La permanence et les experts .....	13
Les affiliations .....	14
Les partenaires associatifs .....	15
Les partenaires financiers.....	16
Les ententes de services professionnels.....	17
<b>Nos réalisations</b> .....	18
La défense des intérêts collectifs.....	19
Le respect des conditions et avantages .....	21
L'information, la formation et le réseautage.....	23
Les comités de la Ville .....	26
Les dossiers spéciaux .....	27
L'implication sociale.....	28
<b>Nos chiffres</b> .....	29
Le membership .....	30
<b>Les perspectives 2013-2014</b> .....	31

[ACMM]

Une Association  
dynamique, à  
l'écoute de ses  
membres !



## MOT DE LA PRÉSIDENTE



Chers membres,

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel 2012 qui témoigne du chemin parcouru par l'Association des cadres municipaux de Montréal (ACMM) au cours des douze derniers mois.

2012 aura été une année de réflexion engagée par de grands bouleversements. En plus de suivre de près les travaux de la phase II de l'harmonisation du régime de retraite, les révélations de la Commission Charbonneau et de gérer la création de la Table des contremaîtres-cadres, les administrateurs ont eu à se pencher sur la vision même de l'ACMM. En effet, à l'aube de son 50<sup>e</sup> anniversaire, l'Association a entendu les demandes de ses membres afin d'offrir des services qui soient plus conformes à la réalité des cadres.

Après avoir sondé l'opinion des membres, les administrateurs et moi-même nous sommes réunis pour déterminer à quoi ressemblera l'ACMM de demain. Parce qu'il est impératif que notre regroupement continue de défendre les droits des cadres, le service de relations professionnelles sera toujours au centre de nos activités. Toutefois, pour répondre aux besoins des membres, un nouveau service touchant au développement professionnel des individus sera mis de l'avant. Des nouveautés sont donc à prévoir en 2013!

Sur une note plus personnelle, je crois que 2012 a été pour moi une période d'adaptation dans mes nouvelles fonctions. Prendre la barre de l'ACMM après l'excellent travail de mon prédécesseur M. René Boucher représentait tout un défi. Mais quel défi agréable lorsqu'on œuvre pour une juste cause avec des gens passionnés!

En terminant, je tiens à souligner le dévouement et le travail acharné des administrateurs et de la permanence. Sans leur soutien, je ne pourrais remplir mon rôle de présidente avec autant de confiance et d'aplomb.

Bonne lecture!

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Pascale Tremblay'.

Pascale Tremblay  
Présidente

L'ASSOCIATION  
DES CADRES  
MUNICIPAUX  
DE MONTRÉAL

## L'ASSOCIATION DES CADRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL

L'ACMM A POUR OBJET L'ÉTABLISSEMENT DE RELATIONS ORDONNÉES ENTRE L'EMPLOYEUR ET LES MEMBRES AINSI QUE L'ÉTUDE, LA DÉFENSE ET LE DÉVELOPPEMENT DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, MORAUX ET PROFESSIONNELS DE CES DERNIERS.

L'ACMM existe depuis 49 ans et offre à tous ses membres un éventail de services qui visent à améliorer et enrichir leur cheminement professionnel et à défendre leurs droits collectifs et individuels auprès de la Ville de Montréal.

Fondée en 1964, l'ACMM a été créée afin de répondre au besoin des cadres municipaux de s'unir pour défendre leurs intérêts et leurs places stratégiques au sein de la grande métropole. Au fil des ans, l'Association a su développer une grande expertise en défense professionnelle. Plusieurs causes ont été gagnées devant les tribunaux concernant des destitutions de postes ou des irrégularités quant au traitement monétaire.

Par ailleurs, l'ACMM entretient des relations régulières et constructives avec l'Administration municipale afin de discuter et faire avancer les dossiers qui concernent et préoccupent ses membres (régime de retraite, statut, rémunération, etc.). L'ouverture, la collaboration et la recherche de solutions réalistes et respectueuses caractérisent la démarche que l'Association privilégie pour résoudre les dossiers.

Dîners-conférences, formations et événements de réseautage font également partie intégrante de l'offre de services de l'Association à ses membres.

### Services et avantages

Être membre de l'ACMM, c'est bénéficier de nombreux avantages :

- ▀ l'ACMM est la seule interlocutrice discutant des conditions pour l'ensemble des cadres administratifs et contremaîtres-cadres avec l'Administration municipale depuis 49 ans;
- ▀ l'ACMM est un regroupement comptant près de 800 cadres solidaires. Cette représentativité permet d'influencer positivement les conditions de travail des cadres;
- ▀ l'ACMM favorise le réseautage entre collègues de différents arrondissements et services par le biais d'activités variées (soirée annuelle, formations, assemblée générale, etc.);

- ▀ l'ACMM permet de réduire les impôts de ses membres puisque la cotisation versée au regroupement fait l'objet de crédits d'impôts;
- ▀ l'ACMM informe rapidement ses membres des sujets qui les préoccupent;
- ▀ l'ACMM bénéficie d'un soutien constant par son personnel permanent;
- ▀ l'ACMM rencontre le Service du capital humain et des communications pour discuter des dossiers administratifs pouvant se régler plus aisément à l'interne (rémunération, statut des cadres, congés octroyés, primes de rotation et de disponibilité, etc.);
- ▀ l'ACMM bénéficie des services professionnels de conseillers juridiques expérimentés;
- ▀ l'ACMM assure une impartialité s'il y a un litige entre deux membres. L'Association compte également sur les services professionnels de trois cabinets d'avocats en droit du travail;
- ▀ l'ACMM offre du contenu exclusif grâce à un accès Internet privilégié pour les membres (retraite, dossiers en cours, etc.);
- ▀ l'ACMM co-organise des dîners-conférences annuellement qui sont diffusés sur le Web exclusivement pour les membres;
- ▀ l'ACMM organise en partenariat avec *La Capitale services financiers* des formations sur la planification financière;
- ▀ l'ACMM offre aux membres l'abonnement à la *Coopérative de consommation des policiers et policières de Montréal* ce qui leur donne des rabais avantageux sur plusieurs produits et services;
- ▀ l'ACMM a une entente de partenariat avec *La Capitale assurances générales* qui offre aux membres une réduction entre 10 et 15 % sur l'assurance automobile et habitation.

## LES FORCES VIVES

Les administrateurs de l'Association ont pour rôle de questionner, de conseiller et de prendre position dans les différents dossiers touchant les cadres municipaux. Ils sont tous bénévoles et malgré leurs fonctions à la Ville, trouvent le temps de s'investir pour le bien commun. Actifs sur différents comités, ils s'impliquent avec conviction et dans le respect de leurs collègues cadres.

Au cours de l'année 2012, les membres du conseil d'administration se sont rencontrés à neuf reprises en plus de tenir au mois de novembre un lac-à-l'épaule ayant pour thème la révision des services de l'Association.

Administrateurs	Fonctions à la Ville
Pascale Tremblay, présidente	Chef de division – Permis inspections Arrondissement de Verdun
Edison Ramirez, vice-président aux relations professionnelles	Directeur – Sécurité publique Arrondissement d'Outremont
Lise Beauregard, vice-présidente aux communications et services aux membres	Directrice – Campagnes de financement Centraide et Croix-Rouge
Danielle Brabant, trésorière	Directrice – Centre local d'emploi Pointe-aux-Trembles
Marie Johnson, secrétaire	Chef de section – Cour municipale Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière
Marc Bisson	Conseiller – Ressources humaines Service de l'eau
Alain Cardinal	Chef du Service des Affaires juridiques et des Affaires internes – Responsable de l'accès à l'information Service de police de la Ville de Montréal
Tommy Gagnon	Chef de section – Sports, loisirs et développement social Arrondissement de Lachine
Daniel Girard	Chef de section – Prévention incendie Service de sécurité incendie de Montréal
Alain Larrivée	Chef de division – Ressources humaines Service de l'eau
Nicolas Roberge	Contremaître Arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce



L'Association tient à remercier les administrateurs sortants :



**M. René Boucher, président de l'ACMM de 2007 à 2012.** L'ACMM remercie sincèrement M. René Boucher pour ses 16 années à siéger au conseil d'administration. Pendant ses années à la présidence, M. Boucher a su consolider les relations avec l'Administration municipale et diverses associations de cadres. L'ACMM le remercie pour son dévouement et ses grandes convictions qui ont mené à l'aboutissement de nombreux dossiers.



**Mme Marie-France Paquet** a occupé le poste d'administratrice pendant près de trois ans. En plus de siéger sur différents comités, elle a également assumé la fonction de trésorière. Son regard analytique et critique a permis à l'Association d'améliorer les procédures dans divers dossiers.



**M. Guibert Fortin** s'est impliqué pendant deux ans, principalement au comité des communications et services aux membres. Son mandat de premier plan fut de coordonner l'étude sur la révision des services de l'Association. Tout au long de cette étude, il a assuré un rôle de soutien afin d'insuffler un vent de renouveau à l'ACMM.



**M. Bernard Paiement** s'est impliqué pendant plus de trois ans, notamment à titre de vice-président aux relations professionnelles. Disponible et respectueux des intérêts de ses collègues, il a su bien représenter l'Association auprès de l'Administration municipale.

# LE COMITÉ ET LES SOUS-COMITÉS EN RELATIONS PROFESSIONNELLES

## Le comité des relations professionnelles

LE COMITÉ DES RELATIONS PROFESSIONNELLES ASSURE À TOUS LES MEMBRES QUE, DANS LEURS RELATIONS AVEC L'EMPLOYEUR, LEURS DROITS SOIENT DÛMENT RESPECTÉS ET, À CETTE FIN, MET EN ŒUVRE TOUS LES MOYENS DISPONIBLES. IL PROTÈGE ET AMÉLIORE LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL ET LEURS AVANTAGES SOCIAUX EN EFFECTUANT LES REPRÉSENTATIONS ET DÉMARCHES AUPRÈS DE L'EMPLOYEUR OU SON REPRÉSENTANT.

Le comité s'est réuni à neuf (9) occasions, en plus de rencontrer et correspondre ponctuellement avec les représentants du Service du capital humain et des communications (SCHC). Par ailleurs, il y a eu 72 rencontres avec les membres de l'ACMM, la permanence, les conseillers juridiques ou les actuaires.



Sur la photo : Marc Bisson, Marie Johnson, Edison Ramirez et Nicolas Roberge.

### Membres du comité :

#### Edison Ramirez, vice-président aux relations professionnelles

Bernard Paiement <sup>1</sup>	Alain Cardinal
Marie Johnson	Nicolas Roberge
Marc Bisson	Nathalie Deneault
Me Marco Gaggino	Leslie Lemberger

<sup>1</sup> Vice-président aux relations professionnelles et coordonnateur jusqu'en avril 2012.

Le comité des relations professionnelles chapeaute également trois sous-comités.

## Le sous-comité des cadres en réaffectation

Le sous-comité s'est rencontré cinq (5) fois cette année. Afin de définir les besoins des cadres en réaffectation et d'évaluer leur situation, le sous-comité a réalisé un sondage. Les cadres y ont exprimé leur désir d'être épaulés par leur Association dans leurs démarches de recherche d'emploi. En se basant sur les résultats du questionnaire, l'ACMM a mis en place un plan d'action qui priorise l'information et le soutien aux membres. Ainsi, au cours des prochains mois, l'Association développera davantage ses canaux de communication pour rejoindre ces membres. De plus, elle continuera d'offrir un support en lien avec le développement professionnel.

À la demande de l'ACMM, le SCHC a désigné un interlocuteur auquel l'Association peut se référer lors de problèmes touchant spécifiquement ce groupe de cadres.

### Membres du sous-comité :

**Marc Bisson, coordonnateur**

---

**Normand Moussette**

**Louis B. Provencher<sup>2</sup>**

---

**Jean Lewis**

**Leslie Lemberger**

---

**Roger Thibault**

---

## Le sous-comité des conditions et avantages

Le sous-comité s'est rencontré à quatre (4) reprises dans le but d'analyser et de comparer les conditions et avantages des cadres de la Ville de Montréal avec ceux des autres municipalités québécoises. Le résultat de cette analyse démontre des lacunes principalement en ce qui concerne le retrait du statut d'emploi permanent des cadres ainsi que des heures allouées aux congés spéciaux.

Par ailleurs, l'Association poursuit ses démarches en vue de mettre en place un processus de règlement des conflits internes avec la Ville.

### Membres du sous-comité :

**Edison Ramirez, coordonnateur**

---

**Marc Bisson**

**Anne-Marie Rizzo**

---

**Robert Potvin**

**Leslie Lemberger**

---

**Marièle Spénard**

---

<sup>2</sup> C'est avec une grande tristesse que l'ACMM a appris le décès subit de M. Louis B. Provencher, le 20 novembre 2012.

## Le sous-comité des contremaîtres-cadres

Très actif en 2012, le sous-comité s'est rencontré neuf (9) fois, notamment en arrondissement. L'objectif de ce sous-comité est de favoriser le réseautage entre les contremaîtres-cadres et prioriser leurs attentes et besoins communs.

En novembre, l'Association a organisé une assemblée d'information dans le but de connaître l'intérêt des contremaîtres à la création d'une Table de concertation leur permettant de discuter de leurs conditions de travail et d'établir un dialogue efficace avec les intervenants du SCHC. À la suite de l'assemblée, la Table de concertation a été mise sur pied et une première rencontre a été tenue à l'hiver 2013.

### Membres du sous-comité :

**Nicolas Roberge, coordonnateur**

**Pascale Tremblay**

**Me Marco Gaggino**

**Andréanne Beaudoin**

**Leslie Lemberger**



L'assemblée d'information des contremaîtres-cadres s'est tenue le 6 novembre 2012, à Espace La Fontaine.



## LE COMITÉ DES COMMUNICATIONS ET SERVICES AUX MEMBRES

LE COMITÉ ASSURE LES COMMUNICATIONS INTERNES ET EXTERNES DE L'ASSOCIATION, OFFRE DES ACTIVITÉS DE RÉSEAUTAGE ET DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL. IL PROMEUT ÉGALEMENT L'ASSOCIATION AUPRÈS DES CADRES MUNICIPAUX ET DE DIFFÉRENTS PARTENAIRES.

En plus d'assurer la supervision du recrutement, de chapeauter l'organisation des activités de réseautage et de formation et de consolider les liens avec divers partenaires, les membres du comité des communications et services aux membres échangent fréquemment entre eux et avec ceux du comité exécutif pour rédiger, corriger, approuver et diffuser les communiqués, les courriels informatifs ainsi que tout autre document produit par l'Association.

Le comité s'est réuni à dix reprises au cours de l'année 2012. Il a également rencontré les représentants du Service du capital humain et des communications et du Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal afin de discuter de projets de formation.



Sur la photo : Tommy Gagnon, Danielle Brabant, Lise Beauregard et Daniel Girard.

### Membres du comité :

**Lise Beauregard, vice-présidente aux communications et services aux membres**

**Danielle Brabant**

**Nathalie Deneault**

**Daniel Girard**

**Roxanne Mercier**

**Tommy Gagnon**

**Andréanne Beaudoin**

**Guibert Fortin<sup>3</sup>**

<sup>3</sup> Départ du conseil d'administration en mai 2012.

## LA PERMANENCE ET LES EXPERTS

### La permanence

L'équipe de l'ACMM est composée de cinq employées. Elles assurent un rôle-conseil auprès des administrateurs du conseil d'administration. En plus de soutenir, guider et informer les membres quant à leurs conditions de travail et autres dossiers en défense professionnelle, elles gèrent les outils de communication et coordonnent les activités des comités et sous-comités. Elles veillent également aux tâches administratives.

**Nathalie Deneault**  
Directrice administrative

**Marguerite Daigneault**  
Secrétaire administrative

**Leslie Lemberger**  
Technicienne juridique

**Andréanne Beaudoin**  
Agente de communication<sup>4</sup>

**Josée Clermont**  
Réceptionniste et agente de bureau<sup>5</sup>

**Roxanne Mercier**  
Agente de communication<sup>6</sup>



Sur la photo : Roxanne Mercier, Marguerite Daigneault, Leslie Lemberger et Nathalie Deneault.

### Les experts

L'ACMM compte sur l'expertise de plusieurs partenaires :

- ▀ **Me Suzanne Boivin**, avocate
- ▀ **M. Marc-André Fournier**, actuaire pour la firme actuarielle SAI
- ▀ **Me Marco Gaggino, Me Pierre-Marc Hamelin et Me Marie-Ève Crevier** du cabinet Schneider et Gaggino
- ▀ **Me Joël Mercier et Me Christine Baudouin** du cabinet Casavant Mercier
- ▀ **M. Richard Saucier**, président de la firme Saucier conseil, spécialiste en rémunération

<sup>4</sup> A quitté pour un congé de maternité en septembre 2012.

<sup>5</sup> A quitté la permanence en octobre 2012.

<sup>6</sup> Comble temporairement le poste d'agente de communication depuis septembre 2012.

## LES AFFILIATIONS

### **Table de concertation des associations de cadres municipaux du Québec**

En 2007, l'ACMM a adhéré à une Table de concertation regroupant la Fédération des associations de cadres municipaux du Québec (FACMQ) ainsi que 18 autres associations de cadres en provenance des quatre coins de la province. En plus d'échanger et de maintenir les liens avec les autres municipalités, l'Association et les membres de la Table travaillent à :

- ▀ la reconnaissance des associations de cadres municipaux
- ▀ l'obtention du droit à la négociation des conditions de travail
- ▀ la création de mécanismes de résolution de conflits

En 2012, les administrateurs ont reçu les représentants de la Table de concertation. Messieurs Michel Hurteau, président de la FACMQ, Normand Sauvageau, président de l'Association des cadres de Ville de Laval et Yves Berthiaume, président de l'Association du personnel de direction de la Ville de Québec se sont adressés aux membres du CA afin de leur exposer les avancements de certains projets de la Table. Les échanges ont porté principalement sur l'évolution du dossier de la reconnaissance législative des associations de cadres grâce au dépôt et à la présentation d'un mémoire à l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

De plus, à l'automne 2012, l'ACMM a reçu l'appui de la FACMQ dans un projet de mémoire qui sera déposé au printemps 2013 à la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction, mieux connue sous l'appellation « Commission Charbonneau » (plus de détail à la section dossiers spéciaux, page 27).

Encore une fois cette année, l'ACMM a participé aux trois réunions de la Table de concertation à Trois-Rivières.

### **Coopérative de consommation des policiers et policières de Montréal**

Depuis neuf ans déjà, l'ACMM est membre de la Coopérative de consommation des policiers et policières de Montréal (COOP). Ce partenariat permet à tous les membres et à leurs conjoints de bénéficier des avantages et rabais négociés par la Coopérative. Cette dernière participe également, à titre de commanditaire, à l'assemblée générale annuelle.

## LES PARTENAIRES ASSOCIATIFS

### Conférence des cadres retraités de Montréal

L'ACMM s'inspire des expériences des cadres retraités pour influencer positivement l'avenir. D'ailleurs, chaque association a un membre de son conseil d'administration qui siège, à titre d'observateur, au conseil d'administration de l'autre.

- ▀ M. Roger Lajoie, cadre retraité, agit à ce titre.
- ▀ Mme Danielle Brabant, trésorière de l'ACMM, siège sur le conseil de la CCRM.

### Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal

Les professionnels travaillent en collaboration avec les cadres et ils ont des objectifs communs. Ainsi, il est important que l'ACMM et le SPPMM soient en interrelation. L'organisation des dîners-conférences et leur webdiffusion est un des partenariats unissant les deux regroupements.

Par ailleurs, lorsqu'un professionnel occupe une fonction supérieure cadre, le Syndicat l'invite à adhérer à l'Association afin qu'il soit protégé si un litige survient avec l'employeur.

### Association des chefs pompiers de Montréal (ACPM)

Les relations entre l'ACMM et l'ACPM sont très étroites ; des relations qui se sont consolidées lors des discussions avec la Ville sur l'harmonisation des régimes de retraite – phase I. Elles se poursuivent maintenant avec la phase II.



## LES PARTENAIRES FINANCIERS

L'ACMM compte depuis plusieurs années sur le soutien financier de partenaires fidèles.



Partenaire de l'ACMM depuis près de 15 ans, *La Capitale* offre des rabais substantiels aux membres de l'Association en matière d'assurance résidentielle et automobile. Aussi, ce partenaire achète de l'espace publicitaire dans le journal *J'Encadre Montréal* et contribue financièrement à l'assemblée générale.



La *Caisse du Réseau municipal Desjardins* achète de l'espace publicitaire dans le journal de l'Association. De plus, elle compte parmi les partenaires financiers à l'assemblée générale annuelle.



Le *Fonds de solidarité FTQ* profite occasionnellement de l'envoi du journal afin d'acheminer de la documentation aux membres. Il est également partenaire financier à l'assemblée générale. Mme Nathalie Deneault, directrice administrative de l'ACMM, est également la représentante locale pour le Fonds.

## LES ENTENTES DE SERVICES PROFESSIONNELS

Depuis plus de 15 ans, des ententes de services professionnels (secrétariat, rédaction de procès-verbaux, organisation d'événements, etc.) sont conclues entre l'ACMM et :

- ▀ l'Association des gestionnaires financiers municipaux du Québec (AGFMQ)
- ▀ la Conférence des cadres retraités de Montréal (CCRM)

De plus, l'Association sous-loue un local aux organismes suivants :

- ▀ les traductions Monique Chevrier Inc
- ▀ l'Association des Cadres de la Société des Casinos du Québec (ACSCQ)

CES ENTENTES CONTRIBUENT À RENTABILISER LES  
INSTALLATIONS DE L'ASSOCIATION ET PERMETTENT AUX  
EMPLOYÉES DE LA PERMANENCE DE DIVERSIFIER LEURS  
TÂCHES.

NOS

RÉALISATIONS

# LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS COLLECTIFS

## Harmonisation des régimes de retraite

### Phase I (post-harmonisation)

Le conseil d'administration de l'ACMM a mandaté *Les services actuariels SAI* afin de valider les calculs de conversion des participants d'anciennes municipalités (*Anjou, Lachine, Montréal-Nord, Outremont, Pierrefonds, Roxboro, Île-Bizard*). Cette procédure a permis de déceler de nombreuses erreurs et des écarts de calcul importants dans 60 % des cas. À la demande de l'ACMM, la Ville a refait l'ensemble des calculs. De plus, l'Association a insisté afin que des séances d'information soient ajoutées au calendrier déjà prévu pour les participants concernés.

**Règlement du nouveau régime de retraite** : depuis novembre dernier, deux représentants de l'ACMM siègent au comité de lecture. Il s'agit de M. Alain Larrivée, administrateur du CA et fiduciaire à la Commission du régime de retraite des cadres et M. Marc-André Fournier, actuaire chez SAI.

**Régime de retraite de Saint-Léonard** : les fiduciaires de l'ancienne municipalité et la Ville ont trouvé des solutions au différend les opposant. Les conseillers juridiques de l'ACMM sont demeurés disponibles pour le comité de retraite et leurs actuaires.

### Phase II

Au Québec, comme ailleurs dans le monde, les régimes de retraite des travailleurs sont en proie à de sérieuses difficultés dont leur financement et leur solvabilité. L'ACMM est consciente de cette problématique et c'est avec réalisme et bonne foi qu'elle a entrepris les discussions de la phase II de l'harmonisation du régime de retraite des cadres avec l'Administration. Pour redresser et stabiliser tous les régimes de retraite de ses employés, incluant les cadres, la Ville envisage les mesures suivantes :

- ▶ augmenter l'âge de la retraite
- ▶ instaurer un partage plus équitable des cotisations entre l'Employeur et les participants
- ▶ assurer une meilleure répartition des risques financiers

Depuis l'automne 2011, l'ACMM poursuit ses discussions avec l'Administration dans le but de dégager des solutions équitables, durables et innovatrices afin d'assurer la pérennité du régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal.

## **Nouvelle structure salariale des cadres (refonte)**

La nouvelle structure salariale mise en place le 1<sup>er</sup> janvier 2011 a pénalisé certains cadres. Plus de 80 membres de l'Association ont déposé une plainte à la Commission des relations du travail (CRT). Il faut rappeler qu'à l'époque de la mise en place du nouveau système de rémunération, l'Association avait invité les membres se sentant lésés à déposer une plainte à la CRT afin de protéger un recours éventuel (puisque le délai de prescription est de 30 jours seulement).

Chaque plainte a été évaluée par l'ACMM avec l'aide d'un expert en rémunération afin de déterminer ceux et celles ayant subi un préjudice potentiellement réparable par les tribunaux.

Dans ce dossier, l'ACMM a rencontré les représentants de la Ville à plusieurs reprises. En l'absence de proposition acceptable visant à réparer le préjudice des membres lésés, les auditions à la CRT ont débuté en août et se poursuivent cette année.

## **Discussions avec l'Administration municipale**

Au cours de l'année 2012, les rencontres entre l'ACMM et l'Administration municipale ont surtout porté sur la phase II de l'harmonisation du régime de retraite des cadres. La nouvelle structure salariale ainsi que le rôle et la mission de l'Association ont également été abordés.

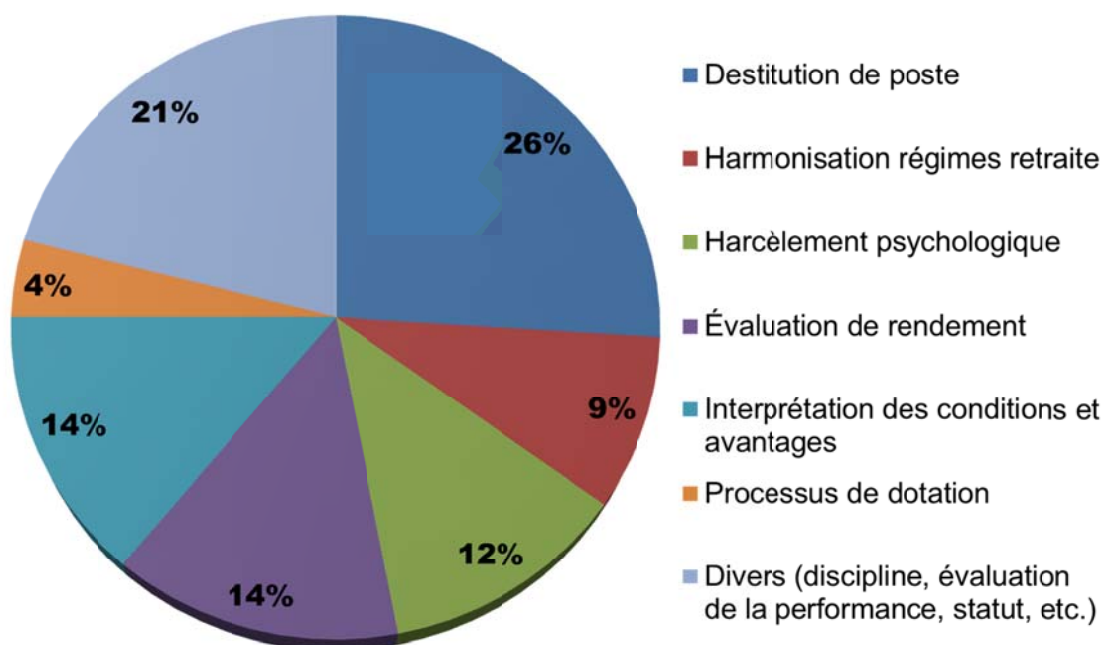
## LE RESPECT DES CONDITIONS ET AVANTAGES

Plus de 123 membres de l'ACMM ont retenu ses services en matière de relations professionnelles au cours de la dernière année. Que ce soit pour valider certaines pratiques en lien avec leurs conditions et avantages, pour entreprendre un recours judiciaire ou simplement pour être épaulés dans leurs démarches administratives, les membres de l'Association obtiennent toujours un soutien attentif et efficace.

### Nature des demandes de soutien

Au cours de l'année 2012, l'ACMM a ouvert 43 nouveaux dossiers en défense individuelle.

#### Nature des demandes de soutien en 2012



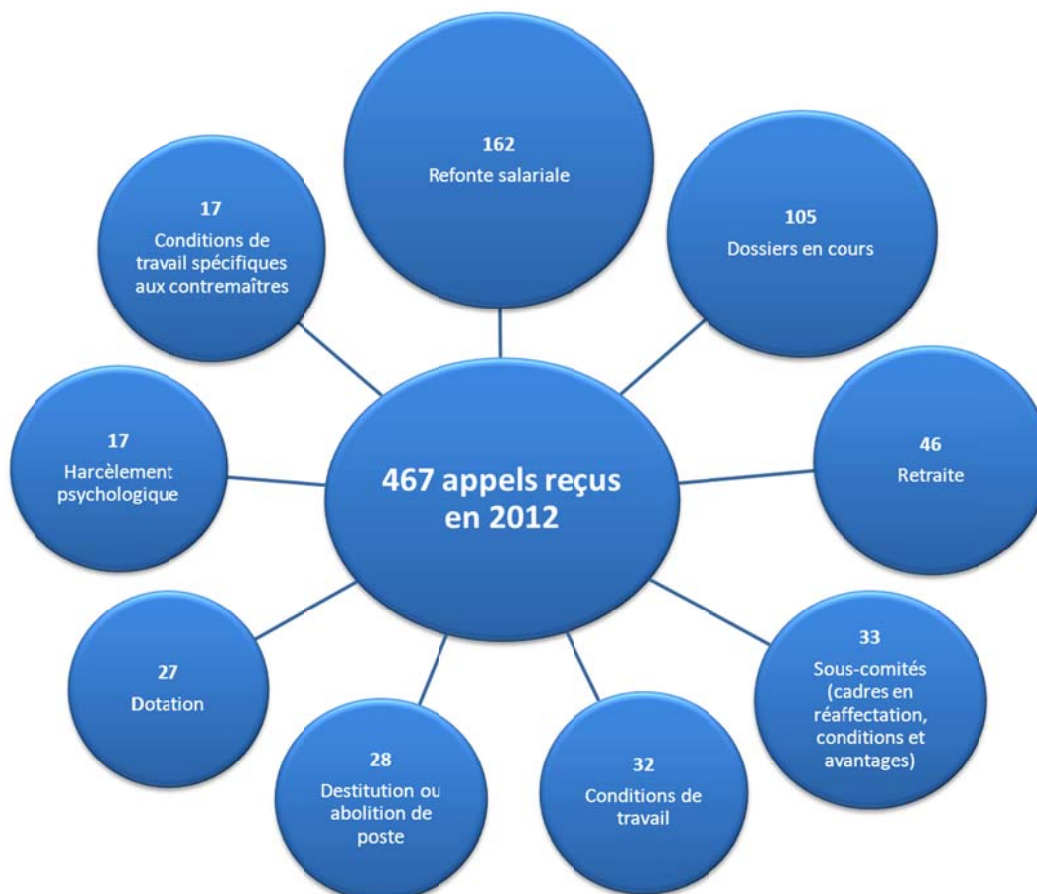
Parmi tous les dossiers ouverts cette année, neuf (9) ont été portés devant les tribunaux, soit auprès de la CRT ou de la Commission des normes du travail (CNT). Les dossiers judiciairisés concernent principalement des cas de destitution ou de harcèlement psychologique.

### Dossiers réglés

De tous les dossiers qui sont actuellement actifs à l'ACMM, huit (8) ont été réglés au cours de l'année. Presque tous les dossiers réglés l'ont été par des ententes hors cour. Un seul dossier s'est rendu devant la Cour supérieure, malheureusement la décision n'a pas été en faveur du membre.

## Des questions ? Nous avons des réponses

En une année, les employés de la permanence répondent à des centaines d'appels de membres en lien avec leurs conditions et avantages de travail. Tous les appels sont répertoriés et classés selon leur nature.



TOUS LES DOSSIERS EN RELATIONS PROFESSIONNELLES SONT TRAITÉS DE MANIÈRE CONFIDENTIELLE.

## L'INFORMATION, LA FORMATION ET LE RÉSEAUTAGE

### Le volet communication

Les membres ont le privilège d'être informés fréquemment et rapidement de l'évolution des dossiers de l'Association par le biais de différents outils de communication. Grâce au site Web et à sa section réservée aux membres, au journal *J'Encadre Montréal*, aux Échos du CA, aux courriels informatifs et aux communiqués, les cadres membres sont assurés d'être bien renseignés sur les sujets d'actualité municipale qui les concernent.

#### ■ **Journal *J'Encadre Montréal* : nouvelle image et nouveau format**

En 2012, le journal associatif de l'ACMM a entrepris un virage électronique tout en affichant une nouvelle identité visuelle plus actuelle et vibrante. L'Association a choisi de mettre à la disposition de ses membres une version électronique du journal afin de protéger l'environnement et de réduire les coûts de production. La version papier du journal continue d'exister, mais il est possible de demander la version électronique seulement.



Le *J'Encadre Montréal* présente désormais une thématique spéciale à chaque numéro. De nouveaux collaborateurs se sont joints à l'équipe actuelle du journal afin de diversifier les opinions et les sujets.

**LE JOURNAL *J'ENCADRE MONTRÉAL* EST PUBLIÉ QUATRE FOIS PAR ANNÉE. IL S'ADRESSE ESSENTIELLEMENT AUX CADRES DE LA VILLE DE MONTRÉAL, ET PLUS PRÉCISÉMENT À QUELQUE 800 MEMBRES DE L'ASSOCIATION. IL EST ÉGALEMENT DISTRIBUÉ AUX MEMBRES DE LA CONFÉRENCE DES CADRES RETRAITÉS DE MONTRÉAL, AUX PARTENAIRES DE L'ACMM AINSI QU'AUX ÉLUS ET HAUTS DIRIGEANTS DE LA VILLE.**

#### ■ **Site Web : contenu pertinent et à jour**

Comme le site Web a été entièrement réaménagé en 2011, l'année 2012 a été marquée surtout par de fréquentes mises à jour du contenu. Ainsi, les membres sont assurés d'obtenir tous les détails concernant les formations et activités organisées par l'Association. De plus, les dossiers collectifs sont disponibles en ligne et régulièrement rafraîchis.

Une nouvelle section a été créée pour les contremaîtres-cadres afin qu'ils aient facilement accès aux informations liées à leurs problématiques.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012, le site Web de l'ACMM a enregistré 7 539 visites, dont 2 916 visiteurs uniques. L'achalandage a été plus marqué durant les mois de janvier, juin et novembre. Au total, 28 705 pages ont été consultées (statistiques : Google Analytics).



## Le volet d'activités sociales, de réseautage et de perfectionnement

Permettre aux cadres de tisser des liens entre eux est important pour l'ACMM. Pour briser l'isolement des gestionnaires, l'Association favorise le réseautage par le biais de diverses activités. De plus, les dîners-conférences sont des occasions de formation continue où le cadre peut développer ses compétences en lien avec sa pratique professionnelle.

### ■ Assemblée générale annuelle

Organisée au printemps de chaque année, l'assemblée générale se veut une occasion pour les membres de s'exprimer sur les travaux de l'Association et d'influencer les orientations de celle-ci. Près de 80 membres ont assisté à l'assemblée 2012 qui a eu lieu le 9 mai à l'Hôtel Universel Montréal.



### ■ Dîners-conférences

En partenariat avec le Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal (SPPMM) et le Service du capital humain et des communications (SCHC), l'Association a organisé quatre (4) dîners-conférences au courant de l'année 2012 :

- Résoudre les conflits, par Mme Julie Lemaire
- Travail et changements, par Dr Serge Marquis
- Diversité culturelle au travail, par M. Zakaria Lingane
- Gestion du stress et méditation, par Mme Lucie Poitras



Au cours de l'année, plus de 250 cadres ont profité du service des dîners-conférences, que ce soit sur place ou grâce à la webdiffusion. En effet, depuis 2011, le service de webdiffusion est offert à tous les membres de l'ACMM et du SPPMM. De leur ordinateur au bureau, les personnes inscrites peuvent visionner la conférence en direct et même poser leurs questions à l'animateur grâce à la zone de clavardage.

Trois des conférences ont également été diffusées en différé, quelques semaines après la diffusion en direct, afin de permettre à un plus grand nombre de cadres de visionner les présentations.

#### ▀ **Sessions de formation *La Capitale***

En 2012, l'Association a lancé un nouveau service en partenariat avec *La Capitale services conseils*. Les sessions d'éducation financière visent à offrir de l'information pertinente et actuelle sur divers thèmes entourant les finances personnelles des cadres.

La première session organisée le 5 décembre avait pour thème *La planification de la sécurité financière à l'aube de la retraite*. Dix-huit (18) membres de l'ACMM ont assisté à la présentation où ils ont été invités à tester leurs connaissances en matière de stratégie financière. Toutes les personnes présentes se sont dites très satisfaites du conférencier et de la grande quantité d'informations fournies.

#### ▀ **Journée familiale**

Le 7 juillet, l'Association a tenu sa première journée familiale à La Ronde. Petits et grands ont été charmés par cette initiative de l'ACMM qui a réuni 148 personnes. En plus de profiter de l'accès aux manèges, les membres et leur famille ont eu droit à un repas du soir servi dans une salle privée ainsi que des sièges de choix pour la compétition de feux d'artifice.

#### ▀ **Tournoi de golf**

La 18<sup>e</sup> édition du tournoi de golf de la Conférence des cadres retraités de Montréal (CCRM) s'est déroulée le 5 septembre au Club de Golf Atlantide à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot. Plus de 120 joueurs ont pris part à l'événement. Encore une fois, l'ACMM a participé avec joie à l'événement des retraités afin de favoriser le réseautage entre ces derniers et les cadres actifs.

## LES COMITÉS DE LA VILLE

L'ACMM assure une présence sur différents comités de la Ville :

### **Comité sur l'équité salariale**

Les travaux du comité responsable du programme général d'équité salariale (PGÉS) ont été complétés en avril 2012. Le dossier est désormais entre les mains du Service du capital humain et des communications.

Au cours des deux dernières années, Mmes Danielle Brabant et Marie Johnson, membres du comité exécutif de l'ACMM, ont siégé au comité PGÉS qui avait pour mandat l'identification et l'évaluation des catégories d'emplois à prédominance masculine et féminine et l'estimation des écarts de rémunération.

À ce jour, le paiement rétroactif dû à certains cadres demeure à être versé.

### **Commission du régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal**

Après le départ de M. René Boucher à titre de président de l'ACMM, la nouvelle présidente, Mme Pascale Tremblay, a été désignée comme représentante de l'ACMM à la Commission, et ce, pour une période de deux ans. M. Alain Larrivée, administrateur de l'ACMM, y siège également à titre de fiduciaire.

Le rôle de la Commission est d'administrer le régime de retraite des cadres. Elle est responsable de son administration, de sa gestion financière et de sa conformité à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*.

### **Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal**

En 2013, les fiduciaires ont désigné M. Marc-André Fournier, actuaire, à titre de représentant à la Commission de la Caisse commune pour une période de deux ans. Cette représentativité était assumée auparavant par M. Jacques Huberdeau. Le conseil d'administration le remercie sincèrement pour son dévouement et son implication aux activités de l'ACMM.

## LES DOSSIERS SPÉCIAUX

Cette année encore, l'Association a travaillé sur deux projets qui font « classe à part » : le premier concerne l'avenir de l'ACMM et le deuxième découle de l'actualité de la dernière année.

### La révision des services offerts aux membres

Ce projet a débuté à l'automne 2011 alors que les administrateurs ont tous convenu de la nécessité pour l'ACMM de revoir son offre de services et ses techniques de recrutement pour assurer la pérennité du regroupement. Pour sonder l'opinion des membres et des non-membres au sujet de l'Association et des besoins des cadres, le CA a embauché un professionnel de recherche qui a mené une vaste étude de janvier à avril 2012. Plus d'une centaine de cadres ont été interrogés sur leurs perceptions de l'ACMM, leurs attentes et leurs besoins en tant que gestionnaires.

L'étude a abouti en un rapport très détaillé qui a permis à l'Association de mieux comprendre ses membres (et les non-membres) afin d'ajuster son offre de services.

Après quelques rencontres préparatoires, un lac-à-l'épaule a été tenu en novembre afin que tous les administrateurs et les membres de la permanence puissent débattre des améliorations à apporter aux services existants ainsi que de l'ajout de nouveaux services.

Le CA s'est rencontré une deuxième fois au début de l'année 2013 pour poursuivre sa réflexion et déterminer les moyens nécessaires à la mise à jour de l'offre de services. Les perspectives 2013-2014 du présent document (p. 33) sont en grande partie inspirées de la révision des services.

### Projet de mémoire à la Commission Charbonneau

La Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction, mieux connue sous l'appellation « Commission Charbonneau », a fait couler beaucoup d'encre en 2012. Cette commission d'enquête s'applique à faire la lumière sur les stratagèmes de collusion et de corruption du monde de la construction tant au niveau municipal que provincial, incluant autant le politique que le monde des affaires. Dès l'annonce de la création de la Commission, l'ACMM a voulu offrir son expertise aux commissaires en tant que regroupement représentant des cadres qui ont à gérer quotidiennement les contrats publics. Ainsi, à l'été 2012, des représentants de l'Association ont soumis un projet de mémoire aux commissaires qui ont accepté avec enthousiasme la participation de l'ACMM.

L'idée du mémoire est d'identifier des pistes de solution et des recommandations visant à améliorer la gestion des fonds publics pour l'ensemble de la province, et non seulement à la Ville de Montréal. Pour réaliser ce projet d'envergure, l'Association a engagé un chargé de projet responsable de rédiger ledit mémoire.

## L'IMPLICATION SOCIALE

Parrainer un organisme à vocation sociale, lui offrir une tribune et surtout, sensibiliser les cadres municipaux à celui-ci fait partie des objectifs que s'est fixés l'ACMM. Dans cette optique, l'Association soutient la Maison des Jeunes MAGI de Mercier-Ouest depuis quatre ans. Cet organisme offre aux adolescents de 12 à 17 ans un milieu de vie favorisant le développement d'une jeunesse critique, active et responsable.

En 2012, l'ACMM s'est impliquée financièrement et bénévolement :

- ▀ bénévolat de trois administrateurs et d'une employée de la permanence de l'Association lors de la journée Générosa ;
- ▀ activité de financement organisée lors du tournoi de golf où un montant de 800 \$ a été amassé ;
- ▀ commandite en argent de 750 \$ pour l'activité de financement *Bières et Fromages fins*.



Mmes Lise Beauregard (3<sup>e</sup> à gauche) et Danielle Brabant (2<sup>e</sup> à droite), toutes deux membres du comité exécutif de l'ACMM, présentent fièrement le montant total amassé lors de la journée Générosa 2012.

NOS

CHIFFRES

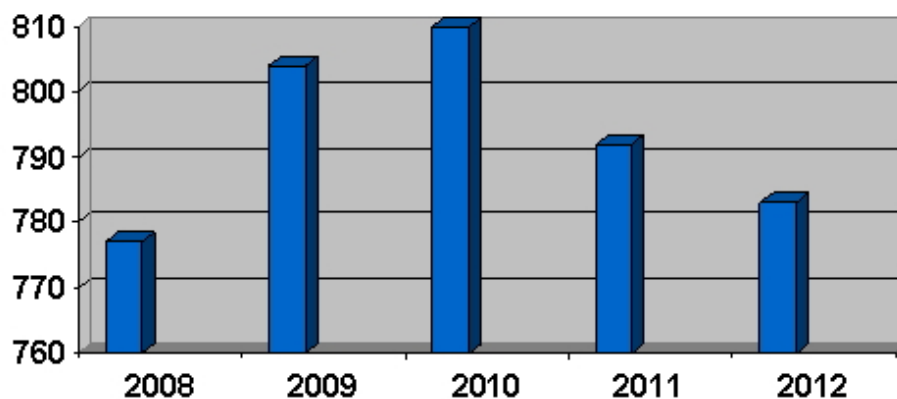
## LE MEMBERSHIP

Plus que jamais, le membership est au cœur des préoccupations de l'ACMM. En raison des nombreux départs à la retraite prévus au printemps 2013, l'Association anticipe une baisse marquée du nombre de membres. En 2012, les administrateurs ont entamé une réflexion sur les stratégies de recrutement à adopter à court et moyen termes. En se basant sur les commentaires des membres obtenus à la suite de l'étude sur l'offre de services réalisée au printemps 2012 (voir Dossiers spéciaux en page 26), la permanence et les membres du CA réviseront les actions du processus de recrutement habituel.

### Les chiffres de 2012

Au 31 décembre, l'ACMM comptait **782 membres**. Au cours de l'année, il y a eu **57 adhésions** et **67 départs**. Les raisons ayant motivé ces désistements sont principalement liées à la retraite ou à une fin d'emploi.

Le membership: 2008 à 2012



## LES PERSPECTIVES 2013-2014

Annuellement, l'Association se penche sur ses orientations à court et moyen termes dans l'intérêt et en réponse aux besoins de ses membres. Toujours soucieuse de maintenir une relation régulière et constructive avec l'Administration municipale, l'ACMM poursuit ses démarches afin de faire progresser les dossiers qui concernent et préoccupent les cadres.

Pour les deux prochaines années, l'Association s'est fixée 5 priorités :

### 1. DÉFENDRE LES DROITS DES CADRES

L'Association poursuivra ses discussions avec la Ville dans ces dossiers :

- ▀ Phase II de l'harmonisation du régime de retraite
- ▀ Statut d'emploi du cadre
- ▀ Processus de résolution de conflits

De plus, l'ACMM assurera la continuité des recours dans les dossiers judiciairisés comme la refonte de la structure salariale. Elle participera de près aux travaux de la nouvelle Table de concertation des contremaîtres-cadres et elle offrira une information et un soutien ciblés aux cadres en disponibilité.

### 2. PRIORISER LE RECRUTEMENT

Le comité des communications et du recrutement (voir nouvelle structure, page suivante) mettra sur pied une stratégie visant à maintenir, voire augmenter le nombre de membres, en dépit des nombreux départs à la retraite.

### 3. MISER SUR LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

En plus de bonifier son offre de formation, l'Association souhaite créer un nouveau service de mentorat en réponse aux besoins de développement et d'accompagnement professionnel manifesté par les membres.

### 4. MODERNISER L'IMAGE ET LES COMMUNICATIONS

L'Association a entamé en 2012 un virage plus moderne avec le nouveau design du journal *J'Encadre Montréal*. Cette mise à jour se poursuivra afin d'actualiser tous les outils de communication de l'ACMM pour créer une image forte et cohérente.

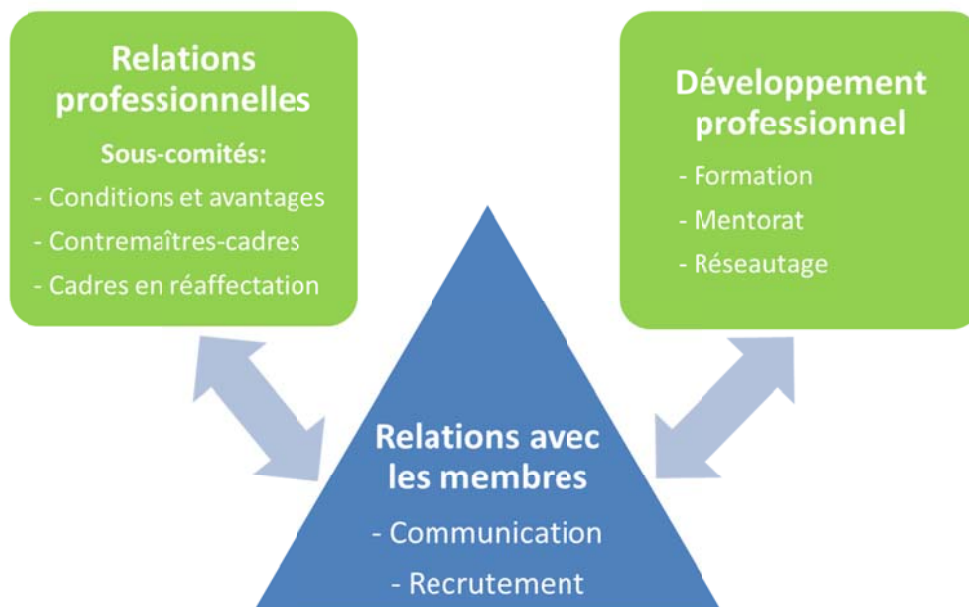
### 5. ORGANISER LE 50<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE

2014 sera l'année du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'ACMM. Ce sera une occasion pour le regroupement, et surtout ses membres, de célébrer, de se rencontrer et de souligner les bons coups.



## La réorganisation des comités

Les priorités 2013 de l'ACMM engendrent des changements majeurs dans la composition des comités de l'Association. Lors du dernier lac-à-l'épaule, les administrateurs ont statué que pour répondre à la charge de travail émergeant de l'ajout du volet Développement professionnel, la création d'un troisième comité était nécessaire. Ainsi, une nouvelle structure (schéma préliminaire) a été proposée et devra être adoptée par le conseil d'administration au printemps 2013.



[www.acmm.qc.ca](http://www.acmm.qc.ca)



281, rue Saint-Paul Est, 2<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Y 1H1  
Tél. : 514.499.1130  
Télec. : 514.499.1737